

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20151005_06

Séance du 5 octobre 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 13
- Votants : 13

Date de la convocation :
28 septembre 2015

Date d'affichage :
12 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claude PAGET, Jean-Marie GIROD.

Mme Anne-Marie MIVELLE été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Assurance – avenant au contrat avec Groupama

M. le Maire propose au conseil municipal un avenant au contrat Groupama afin de tenir compte de la valeur du nouvel équipement numérique de l'école dans la garantir du matériel informatique communal.

Le conseil municipal accepte de porter le montant de la garantie du matériel informatique à 25 000 € et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'avenant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE